## eile lié uridique

301

**DºSSIER** L'avocat et l'investigation

du fait : quelle stratégie pour

la défense?

Jugement par défaut: le droit commun est applicable aux mineurs

La vérification annuelle de l'éthylomètre conditionne la validité des poursuites

Vers une reconnaissance de la loyauté dans la discussion d'une preuve?

La fin de l'instruction

319

Fouilles intégrales et rétention de correspondance : la France condamnée

5 9

M

M

Comité de rédaction
Alain Blanc, Magistrat
François-Louis Coste, Magistrat
Martine Herzog-Evans, Professeur à
l'Université de Reims
Annie Kensey-Boudadi, Socio-Démographe
Direction de l'Administration pénitentiaire
Jocelyne Leblois-Happe, Professeur à
l'Université Paul Verlaine de Metz

31-35 rue Froidevaux 75685 Paris CEDEX 14 Tél. rédaction 01 40 64 53 13 Fax: 01 40 64 54 66 E-mail: ajpenal@dalloz.fr

Yann Le Bras, Avocat

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial Philippe Weiss

Rédactrice en chef Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Jean-Paul Céré, Professeur à Campos (Brésil) Carole Girault, Maître de conférence à Evry

**Martine Herzog-Evans** 

Sabrina Lavrie

Céline Rondey

Gildas Roussel

**Guillaume Royer** 

Claire Saas, Maître de conférence à Nantes

Assistant d'édition

Raphael Henriques

**ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ** 

Responsable marketing: Véronique Prugniaud Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an) BP 150, 94 208 lvry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 0140648992

Prix de l'abonnement 2007 (1 an)

France: 145 € TTC Étranger: 161 € TTC Prix au numéro: 16 € TTC

ISSN 1762 - 8407 N\* CPPAP 1110 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

**ÉDITIONS DALLOZ** 

Société anonyme au capital de 3956040 € Siège social: 31-35 rue Froidevaux – Paris 14e RCS Paris 572195550 – Siret 572195550 00098 Code APE: 221 A - TVA: FR 69572195550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

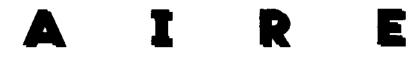
**VEILLE** 

DOUANE

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL	295
<b>ASTUALITÉS</b>	298
D9SSIER	301
L'avocat et l'investigation du fait : quelle stratégie pour la défense ?	
La défense pénale est un métier par Philippe Vouland	301
■ L'avocat face au dossier de la procédure  par François Saint-Pierre  L'avocat face à compliant	306
L'avocat face à son client  par Alain Molla  Illura et avecat : la décameur	308
<ul> <li>Juge et avocat : la désamour</li> <li>par Emmanuel Daoud</li> <li>Les statégies de la défense devant le juge d'instruction</li> </ul>	310
par François Saint-Pierre  Juge d'instruction et avocat : vous avez dit contradictoire ?	313
par Pascale Belin et Thierry Pons	315
PRATIQUES	319
■ La fin de l'instruction par Christian Guéry	319
JURISPRUDENCE	322
ARRÊT DU MOIS : CRIM. 21 MARS 2007	
<ul> <li>Jugement par défaut : le droit commun est applicable aux mi par François Molins</li> </ul>	ineurs 322
Pénal général LOI PÉNALE	
<ul> <li>Application des nouvelles dispositions abrogeant une condition de l'infraction, Crim. 15 mai 2007</li> </ul>	325
Infractions CIRCULATION ROUTIÈRE	
<ul> <li>La vérification annuelle de l'éthylomètre conditionne la validité des poursuites, Crim. 7 mars 2007</li> <li>CONSOMMATION</li> </ul>	325
■ Publicité comparative et assortiment de produits : le prix ne suffit pas, Crim. 9 mai 2007 DOUANE	326
<ul> <li>De fausses factures portant fausses déclarations d'importation de marchandises prohibées, Crim. 23 mai 2007</li> </ul>	n <b>327</b>

Délit d'importation sans déclaration de marchandises prohibées,



	Crim. 25 avr. 2007	327
	TRAVAIL  Entrave au fonctionnement du comité d'entreprise	
	Crim. 15 mai 2007	328
	rocédure pénale	
	CTION CIVILE	
	Electa una via, Crim. 3 avr. 2007	328
	ONTRÔLE D'IDENTITÉ	
	Un contrôle d'identité peut en cacher un autre Crim. 2 mai 2007 et Crim. 3 mai 2007 (1re et 2e espèce)	328
	ÉTENTION PROVISOIRE	
	La durée de la détention provisoire sous contrôle Crim. 2 mai 2007	329
	STRUCTION	
	Seul le ministère public peut mettre en œuvre la procédure de dessaisissement au profit de la juridiction spécialisée en matière économique et financière, <i>Crim. 28 mars 2007</i>	330
	REUVE	
	Vers la reconnaissance de la loyauté dans la discussion de la preuve ?, Crim. 24 avr. 2007  JALIFICATION	331
-	Qualification juridique et respect des droits de la défense	
	Crim. 16 mai 2007	332
	VEILLE ACTION CIVILE	
	Irrecevabilité de la constitution de partie civile : les parties doivent avoi	r
	été invitées à présenter leurs observations, Crim. 3 mai 2007	333
	Irrecevabilité de l'action civile d'une CPAM, <i>Crim. 9 mai 2007</i> Irrecevabilité d'une constitution de partie civile de la SPA	333
	Crim. 22 mai. 2007	333
	Irrecevabilité de la constitution de partie civile d'un syndicat pour des faits antérieurs à son immatriculation , <i>Crim. 22 mai 2007</i>	333
	CASSATION	
	Conditions de recevabilité du mémoire en cassation, <i>Crim. 22 mai 2007</i> FRAIS ET DÉPENS	333
	Condamnation de l'auteur de l'infraction à rembourser à une CPAM les frais qu'elle a exposés, <i>Crim. 9 mai 2007</i>	333
	INSTRUCTION	
	Tardiveté d'une requête en nullité, Crim. 15 mai 2007 TRIBUNAL CORRECTIONNEL	334
	trrecevabilité de l'appel de la décision de jonction d'un incident au fond,	
	Crim. 10 mai 2007	334
E	récution des peines	
-	INE	
	La CHAP doit préciser quel aménagement de peine elle accorde Crim. 16 mai 2007	e 334
	RISON Une instruction ouverte du chef de conditions d'hébergement	
	contraires à la dignité humaine Cour d'appel de Nance, dossier n° 2007/00011	335
-	Fouilles intégrales et rétention de correspondance : la France condamnée sur les fondements des articles 3, 8, 13 et 6, § 1 CEDH 12 juin 2007	336
Sl	JRSIS	
-	Fixation des obligations particulières du SME : répartition des compétences entre le juge répressif et le JAP Crim. 27 mars 2007	338

ACTION CIVILE
Choix de la juridiction
Unicité des parties
Observations des parties
Préjudice direct – CPAM333
SPA - Privation de soins
Syndicats – Faits antérieurs
à l'immatriculation
Recevabilité du recours
Mémoire – Signature
CIRCULATION ROUTIÈRE
Conduite en état d'ivresse
Vérification de l'éthylomètre 325 CONTRÔLE D'IDENTITÉ
Police judiciaire
Conditions - Qualification
DÉTENTION PROVISOIRE
Durée
Prolongation – Motivation 329 <b>DOUANE</b>
Importation de marchandises prohibées
Absence de déclaration 327
Faux
DROITS DE LA DÉFENSE
Stratégie de l'avocat
Examen du dossier         304 (dossier)           Métier         301 (dossier)
Relation avec le client 308 (dossier)
Relation avec le juge310, 313, 315 (dossier)
FRAIS ET DÉPENS
Condamnation de l'auteur de l'infraction
Recours d'un organisme tiers payeur 333
INSTRUCTION Juridiction spécialisée
Saisine – Ministère public
Réforme
Propositions
Requête en nullité Tardiveté - Irrecevabilité
LOI PÉNALE
Application dans le temps
Règle plus douce – Durée mensuelle
de conduite325
MINEUR DÉLINQUANT
Application du droit commun Procédure du défaut criminel 322
PEINE
Aménagement
Chambre de l'application des peines 334
PREUVE
Preuve obtenue par les parties Vie privée – Débat contradictoire 331
PRISON
Conditions de détention
Conditions d'hébergement – Dignité
humaine
Fouilles intégrales
PUBLICITÉ COMPARATIVE
Manque d'objectivité
Illicéité326
QUALIFICATION
Requalification
Communication au prévenu
Mise à l'épreuve
Obligations particulières – Compétence
du JAP
TRAVAIL Entrave au fonctionnement du comité
d'entreprise
Responsabilité du chef d'entreprise 328
Temps de travail
Durée mensuelle de conduite 325
TRIBUNAL CORRECTIONNEL